

Incendie à la Sni

Un mort et plus d'une dizaine de maisons ravagées

COE (Sur les notes de Z.N)
Libreville/Gabon

UN incendie d'une rare violence s'est produit hier matin, au quartier la Sni, dans la commune d'Owendo. Bilan: un mort (un enfant de quatre ans qui se serait retrouvé prisonnier des flammes) et des dégâts importants.

Il ressort des témoignages recueillis sur le lieu du sinistre, qu'une marmite abandonnée au feu en serait la cause. Son propriétaire se serait en effet éloigné, après avoir allumé le gaz, qui a calciné l'ustensile, puis a explosé par la



Photo : Zue Nguema



Photo : Zue Nguema

Un aperçu des maisons ravagées par des flammes au cours de l'incendie. Photo de droite : Le site marécageux et les constructions anarchiques n'ont pas facilité l'accès des soldats du feu au lieu du sinistre.

suite, embrasant la maison avant de se répandre. Informées, le chef de quartier, Philomène Ntere, et le maire d'Owendo, Jeanne Mba-

gou, sont arrivées sur les lieux pour s'enquérir de la situation. Elles ont, par la suite, alerté les sapeurs pompiers. À l'arrivée des soldats du feu, les flammes avaient

déjà ravagé de nombreuses habitations. Les constructions anarchiques, la vétusté des bâtiments, la zone marécageuse et l'absence des voies d'accès, auraient

ensuite freiné leur action, dans leur volonté d'éteindre le feu. Mais pas seulement. La preuve, pour venir à bout des flammes, l'intervention de la section

pompiers de la Garde républicaine, mieux équipée a été une fois de plus sollicitée. Comme ce fut le cas la semaine dernière au marché de Nzeng Ayong...

Toujours est-il que la violence du brasier a été telle que très peu d'effets ont été sortis des habitations sinistrées. On dénombre par conséquent plusieurs habitants devenus non seulement des sans abri, mais également dépourvus de leurs biens.

L'édile d'Owendo a toutefois, à cette occasion, attiré à nouveau l'attention de ses concitoyens sur les dangers que représentent les constructions anarchiques.

Lutte contre les stupéfiants

141 ballots de cannabis et plus de 3 millions de francs saisis par l'Oclad

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

JUANA Nse Mfumu alias Tchica, Equato-guinéenne de 39 ans, Guy Maxime Meye M'Abessolo, 43 ans, et Jean Rolex Abessolo, 27 ans, tous deux Gabonais, viennent d'être appréhendés par les éléments de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), soupçonnés d'appartenir à un réseau de trafiquants de chanvre indien.

Les agents de l'Oclad, dans le cadre de leurs missions quotidiennes de patrouille dans la zone du Pk 11, ont interpellé dans un premier temps Guy Maxime Meye M'Abessolo, en possession de 9 ballots de cannabis.



Photo : SCOM

La centaine de ballots retrouvés dans la fosse septique.

Cuisiné par la suite au cours d'un interrogatoire, l'intéressé finira par conduire les policiers au domicile de Mme R. A, situé derrière l'hôpital de Melen. La perquisition qui y est effectuée s'avère fructueuse,

puisque les flics mettent la main sur un stock de 101 ballots de chanvre indien soigneusement dissimulés dans une fosse septique. Les enquêteurs, cherchant à en savoir plus sur cette découverte, apprennent



Photo : SCOM

De gauche à droite, Jean Rolex Abessolo, Joana Nse Mfumu et Guy Maxime Meye M'Abessolo.

que le produit prohibé appartient à Juana Nse Mfumu, alias Tchica. De fil en aiguille, après des recherches approfondies entre Libreville, Owendo et Akanda, la présumée trafiquante de drogue est neu-

tralisée, précisément au Pk 10. Mais les fins limiers ne se contentent pas d'arrêter Tchica. Guidés par un instinct, ils décident également de procéder à une fouille

minutieuse du véhicule à usage de taxi, à bord duquel elle avait pris place. 10 ballots de chanvre y sont trouvés. Jean Rolex Abessolo, le chauffeur, est donc tout naturellement pris lui aussi dans les filets de l'Oclad.

Au domicile Juana Nse Mfumu, à Sotéga, 20 autres ballots de chanvre indien et une somme de 3 460 000 francs, issue de la vente de cette "marchandise" - on parle de 200 ballots-, sont saisis.

L'Équato-guinéenne, entendue, a révélé que son fournisseur est une de ses compatriotes restée au pays.

Les mis en cause ont tous été présentés, le vendredi 12 juin dernier, devant la justice.

Abus de confiance et escroquerie

Alain Moubey, tôlier, disparaît avec le véhicule d'un client

AEE
Libreville/Gabon

ALAIN Moubey a été appréhendé dernièrement par les éléments de la Brigade anti-criminalité (Bac). En effet, ce compatriote exerçant en tant que tôlier, dans un garage situé au

quartier Nzeng-Ayong, dans le 6e arrondissement de la commune de Libreville, aurait disparu avec la voiture d'un client, qui l'avait sollicité pour refaire sa carrosserie endommagée. Le carrossier, après avoir reçu, pour effectuer les travaux, un acompte de 270 000 francs, prend l'engage-

ment de terminer le travail au bout d'une semaine. Mais les sept passés, celui-ci disparaît avec l'automobile. Toutes les tentatives pour le joindre au téléphone sont vaines. Même au garage qui l'emploie, Moubey ne donne plus signe de vie. Il ne reste plus au malheureux propriétaire, que la



Photo : Abel Eyeghe Ekore

Alain Moubey, interpellé pour escroquerie et abus de confiance, dans les locaux de la Bac.

voie des forces de l'ordre, pour retrouver son bien. C'est ainsi qu'il saisit la Brigade anti-criminalité (Bac), qui se met aux trousseaux du tôlier et l'interpelle.

Mais au moment de son arrestation, il n'avait pas la voiture de son client. Il a même feint l'amnésie, en ce qui concerne le lieu où il l'a laissée...

Recherches du taximan dans les eaux de l'Ogooué à Lambaréné

Les sapeurs-pompiers à la peine depuis vendredi

SCOM
Libreville/Gabon

LES eaux de l'Ogooué se révèlent très troubles pour les sapeurs-pompiers de

Libreville, qui ont finalement rallié Lambaréné, pour tenter de retrouver Achille Ulrich Tenene, Gabonais, 29 ans, qui a effectué un vol plané à bord son taxi sur le pont d'Isaac (lire

l'Union du mercredi 10 juin 2015). En effet, les recherches entamées, le vendredi 12 juin dernier, demeurent infructueuses à ce jour. D'après des sources autori-

sées, les efforts des secouristes professionnels achoppent d'abord sur le niveau élevé des eaux de l'Ogooué. Car, la profondeur du fleuve est estimée à environ 35 mètres, dans

le périmètre où le drame s'est produit. L'autre difficulté rencontrée par les pompiers réside dans le type de matériel utilisé pour cet exercice périlleux. Ils ne

disposeraient même pas d'un scanner leur permettant de scruter l'intérieur des eaux. Aussi, pour l'heure, la plongée se poursuit-elle de manière archaïque.